

Cette action permet aux entreprises de la réparation, du réemploi ou de la location de mettre en valeur leur travail et de les faire connaître. Les retombées économiques pour certains artisans constituent un argument important à leur participation.

Réparer ou réemployer, c'est réduire ses déchets mais ce peut être également un gain financier.

Fiches exemples attachées :

- E3 : IDEAL 79 - actions de mobilisation des entreprises

Outils attachés :

- S2B : Annexe technique de la convention (année 1)

L'essentiel :

Valoriser les métiers de la réparation, du réemploi passe par 2 objectifs :

- 1/ travailler avec les acteurs
- 2/ informer le grand public et les entreprises sur les pratiques.

Pour en savoir plus :

- [Panorama de la deuxième vie des produits en France](#)
- [Les français et le réemploi des produits usagés](#)

Pour aller plus loin :

- Développer les pratiques au sein des entreprises et en relation avec les fournisseurs : réutiliser les emballages, remplir les cartouches d'encre...

Cibles

Deux types de cibles sont visés :

- ✓ Les **métiers « de service »** qui seront valorisés : artisans de la réparation (informatique, hi-fi et électroménager, luthier, rempaillleur de chaises, réparateur de vélo, cordonnerie, retouche couture), associations du réemploi (Emmaüs, Envie, [Ressourceries](#), Le Relais,...), commerces du réemploi (friperie, téléphonie, ...), entreprises de location et sites internet (Le bon coin, Ebay, ...).
- ✓ Les **utilisateurs** (grand public, collectivités, entreprises) qui seront informés.

Objectifs

Promouvoir la réparation, le réemploi et la location a pour objectif de :

- ✓ Réduire les déchets à tous les niveaux (au sein des entreprises, des ménages, des collectivités...).
- ✓ Soutenir l'activité économique.
- ✓ Associer les opérations de promotion de la réparation à une sensibilisation à la consommation durable.

Pour mobiliser les métiers "de service"

- ✓ Identification et cartographie des acteurs sur le territoire (issues diagnostic de territoire).
- ✓ Montage de partenariats avec les relais tels que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les organisations professionnelles, les syndicats professionnels (ex : des cordonniers).
- ✓ Rencontre et information des professionnels sur l'intérêt de leurs services pour la prévention des déchets.
- ✓ Recensement des pratiques en vue de communication (annuaire).
- ✓ Engagement collectif dans une démarche d'amélioration continue.

Pour mobiliser les utilisateurs

- ✓ Mettre en place un dispositif d'information et de sensibilisation autour de ces pratiques :
 - sous forme de communication: guide du réparateur/du réemploi ([manuel ADEME pour leur réalisation](#)), affichage, presse, artisans témoins, vide grenier, marché, répertoire ([Carte OuVerte](#))...
 - sous forme d'animation locale : journée de la réparation, témoignages, conférences, concours, animation scolaire ou artistique, stand, exposition, etc.
- ✓ Inciter au passage à l'acte (engagement collectif, soutien financier, accompagnement).

NB : Les services (location et maintenance) sont fortement créateurs d'emplois locaux, durables, non délocalisables, basés sur la réparation et le recyclage des produits.